



Traité Yebamot

Michna 6 - Chapitre 8

סריס חמה כוהן שנשא בת ישראל, מאכילה בתרומה. רבי יוסי ורבי שמעון אומרין, אנדרוגינוס כוהן שנשא בת ישראל, מאכילה בתרומה. רבי יהודה אומר, טומטום שנקרע, ונמצא זכר--לא יחלוץ, מפני שהוא כסריס. אנדרוגינוס נושא, אבל לא נישא. רבי אלעזר אומר, חייבין עליו סקילה כזכר.

Un eunuque de naissance, Cohen, qui a épousé la fille d'un Israélite, lui confère le droit de manger de la Téroura. Rabbi Yossé et Rabbi Chim'on disent : un Cohen androgyne qui a épousé la fille d'un Israélite lui confère le droit de manger de la Terouma. Rabbi Yehouda dit : un être dont on ignore le sexe, qui, à la suite d'une opération, s'est avéré être un mâle, n'a pas besoin de faire 'Halitsa, car on l'assimile à un eunuque. Un androgyne peut épouser une femme mais non se marier avec un homme. Rabbi Eli'ézer dit : si l'on a eu des rapports avec un androgyne, on est passible de lapidation, car c'est comme si l'on avait eu des rapports homosexuels.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions